**Zeitschrift:** Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie

Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève

**Band:** 3 (1925)

**Artikel:** Les débuts de l'imprimeur Jean Belot à Genève et ses bréviaires de

Lausanne

Autor: Delarue, H.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-728015

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



# LES DÉBUTS DE L'IMPRIMEUR JEAN BELOT A GENÈVE ET SES BRÉVIAIRES DE LAUSANNE

H. DELARUE.

genevois en particulier connaissent bien son Missel de 1498 et les principales publications qui l'ont suivi: les Sept Sages de Rome, en 1498, le Calendrier des bergers, le Destructorium vitiorum de Alexander Anglicus et le Manuale à l'usage de Lausanne, en 1500, le Bréviaire de Lausanne de 1503, le Missel de Lausanne de 1505, les Libertés et franchises de Genève de 1507, le Missel de Genève de 1508, les Statuta Sabaudiae de 1512, et plusieurs livres non datés qui sont certainement des mêmes années. L'activité de Belot à Lausanne en 1493 a été mise en lumière par Aug. Bernus dans son ouvrage sur «L'imprimerie à Lausanne et à Morges jusqu'à la fin du XVIe siècle »1. Mais entre le Missel de Lausanne de 1493 et la série importante qui commence en 1498, les débuts de Belot à Genève restent entourés d'obscurité.

La notice la plus récente consacrée à Jean Belot se trouve dans l'introduction composée par M. Blösch pour le *Calendrier des bergers* reproduit en facsimilé par M. G. Grunau en 1920 <sup>2</sup>.

Voici ce qu'après avoir signalé le Missel imprimé à Lausanne le 1<sup>er</sup> décembre 1493, l'auteur dit de notre imprimeur: « Dès l'année suivante il établit son atelier à Genève, où il fut admis à la bourgeoisie le 18 novembre 1494, inscrit comme étant Jean Belot, fils de feu Matthias, natif de Rouen, habitant dans la paroisse de Saint-Germain. Mais on ne connaît aucun livre imprimé par lui à Genève à cette époque. Il s'établit quelque temps, peut-être plusieurs années, à Grenoble où il imprima pour l'église de cette ville un *Missale gratianopolitanum* sorti de presse le 20 mai

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Lausanne (1904), in-4°.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Le grand calendrier des bergiers von Jean Belot, Genf 1497. Hrsg. von Gustav Grunau, mit einführendem Text von Hans Blösch und Adolf Fluri. Bern, G. Grunau, 1920; in-4°, pl.

1497. Il doit s'être, encore la même année, transporté à Genève, où il établit son imprimerie en face de la cathédrale de Saint-Pierre et se mit immédiatement à l'impression du calendrier qui put encore paraître dans le cours de l'année. Dès l'année suivante, le 5 février 1498, il achève un Missel pour l'église de Genève et à partir de ce moment il donne plusieurs ouvrages qui permettent de le suivre jusqu'en 1512 qui fut vraisemblablement la date de sa mort.»

D'après cette notice nous n'aurions conservé aucun livre imprimé par Belot pendant son premier établissement à Genève, et c'est en 1497 que commencerait la série de ses impressions genevoises connues.

On ne saurait faire grief à M. Blösch de n'avoir pas dressé la liste absolument complète des publications de notre imprimeur. Elle n'entrait pas nécessairement dans son plan. Mais il aurait pu mentionner le Fasciculus temporum en français, de 1495; ce livre édité à Genève sans nom d'imprimeur, il est vrai, est assez connu et son attribution à Belot n'est pas douteuse. Nous verrons qu'à ce livre on en peut joindre d'autres et que la supposition, qu'avait déjà faite Bernus, d'un séjour prolongé à Grenoble, devient tout à fait inutile.

Quant à la date de 1497 donnée comme celle de la première édition du Calendrier des bergers, elle est plus que douteuse. En effet, elle ne se trouve pas dans un achevé d'imprimer, mais dans le texte même du volume et ne saurait, sans autre examen, être admise comme date d'impression. On nous dit qu'après avoir terminé, le 20 mai 1497, un Missel de Grenoble, Belot se transporte pour la seconde fois à Genève et que s'étant mis immédiatement à l'ouvrage, il peut encore faire paraître son calendrier dans le cours de l'année, plus près, évidemment, de la fin que du commencement. Mais, pas plus que de nos jours, on n'avait au XVe siècle l'habitude d'attendre pour imprimer un calendrier que l'année soit près de finir. Et lorsque nous lisons: « L'an de ce présent compost et kalendrier, qu'il a commencé avoir cours le premier jour de janvier, est 1497...» nous devons tout naturellement penser à une impression de la fin de 1496, au plus tard des premiers jours de 1497. Si on ne nous a pas proposé cette date, c'est que le calendrier de Belot n'est que la contrefaçon d'un livre édité par le libraire Guy Marchant, de Paris, le 6 janvier 1496 (1497 nouveau style). Les mots qui permettraient de dater l'édition parisienne, si elle ne l'était pas d'une façon explicite dans son achevé d'imprimer, ont perdu dans la contrefaçon genevoise leur valeur précise. Cela est si vrai que dans la réimpression déjà citée, donnée par Belot en 1500, on retrouve la même phrase. Qu'on ne s'étonne pas de voir paraître en 1500 un livre déclarant que « l'an de ce présent compost... est 1497 » car nous sommes en présence d'un calendrier perpétuel qui serait encore valable aujourd'hui, n'était la réforme grégorienne. A part les nouvelles lunes qui sont données pour 38 ans, jusqu'en 1534 et les éclipses indiquées pour 56 ans (1497-1552) « tout le remenant du compost et Kalendrier est perpetuel », et la date de 1497 sert seulement de point de départ pour utiliser les tableaux qui permettent de déterminer les jours de la semaine, les fêtes mobiles, etc. Un ouvrage de cette nature gardait longtemps son actualité et tout ce qu'on peut dire de l'édition sans date, c'est, qu'à première vue, rien ne s'oppose à ce qu'elle soit sortie de presse dans le second semestre de 1497, mais que rien ne le prouve, et nous verrons qu'il convient d'abandonner cette date.

La première impression genevoise à date certaine dans laquelle J. Belot se soit fait connaître, grâce à sa marque typographique, reste donc le Missel de 1498: « in gebenn. ciuitate impressum.... Anno domini M. CCCC. nonagesimooctauo. Die vero quinta Mensis februarii. » C'est ce livre qu'il faut étudier si on veut trouver des points de comparaison susceptibles de suppléer à l'insuffisance des indications typographiques d'ouvrages apparemment contemporains.

Le Missel de 1498 est un bel in-folio gothique imprimé en rouge et noir. Les caractères du texte sont les mêmes que ceux du Missel de Lausanne de 1493, mais le missel de Genève se distingue par une ornementation nouvelle d'élégantes initiales grayées sur bois. La lettre M de cet alphabet s'est détériorée au cours de l'impression, en effet, jusqu'au feuillet 125 (soit q<sup>7</sup> v<sup>0</sup>) on la trouve intacte, mais au feuillet 130, folioté par erreur 126 (soit r<sup>4</sup> v<sup>0</sup>) elle présente une cassure. On peut se demander si l'imprimeur ne possédait pas plusieurs lettres du même type et c'est la première idée qui vient lorsqu'on voit, quelques feuillets plus loin, réapparaître la lettre intacte, puis les deux états alterner jusqu'à la fin du volume. Mais la parfaite identité de ces gravures, même dans leurs petites imperfections montre qu'elles sont tirées d'un seul et même bois et l'alternance des M intacts et des M cassés doit s'expliquer autrement. Dans une impression en noir et rouge, toutes les pages doivent passer deux fois sous la presse, pour le noir d'abord et ensuite pour le rouge. Le texte s'imprime normalement feuille après feuille dans l'ordre des cahiers. Mais les rubriques et les initiales rouges qui s'intercalent dans des espaces laissés en blanc la première fois, peuvent passer dans un ordre différent. C'est ce qui a eu lieu pour le Missel.

Dans les feuillets 119 à 158, soit cahiers p-u, qui comprennent le propre des saints, les initiales ornées sont dans un état de détérioration nettement accentuée par rapport aux feuillets 159 à 182, cahiers x-z, du commun des saints, ces derniers ont visiblement été imprimés avant ceux qui précèdent et on n'y rencontre pas l'M cassé qui revient plusieurs fois dans les feuillets 119 à 158. Il faut observer également que dans chaque cahier le recto du premier feuillet et le verso du dernier passent simultanément sous la presse, puis le recto du 2<sup>me</sup>, du 3<sup>me</sup> et du 4<sup>me</sup> feuillets avec le verso du 7<sup>me</sup>, du 6<sup>me</sup> et du 5<sup>me</sup>, si, comme c'est généralement le cas, le cahier a 16 pages. Ensuite vient le tour du verso des feuillets 1 à 4 et du recto des feuillets 5 à 8. Dans ces conditions l'M intact du feuillet 132 (cahier r, feuillet 6 v°) devait nécessairement s'imprimer avant l'M cassé du feuillet 130 (même cahier, f. 4 v°); c'est entre ces deux opérations que s'est produit l'accident et l'alternance des deux états

dans le volume relié s'explique parfaitement. Le fait qu'on ne trouve jamais la même lettre ornée dans deux pages imprimées simultanément et que, lorsque le texte en exigeait la répétition, l'imprimeur a eu recours à un expédient, soit en empruntant une lettre à un autre alphabet, comme le second G des feuillets 136 et 141 (s² vo, s² ro), soit en doublant un D par un P à très courte queue, feuillets 102-103 et 116-117 (n⁴ ro, n⁵ vo, p² ro, p³ vo, ce dernier cahier n'ayant que huit pages) montre bien que l'imprimeur ne disposait, pour chaque lettre, que d'un seul et unique caractère. Dans tous les livres imprimés après le Missel: le Destructorium vitiorum de 1500, la Danse macabre de 1500, le Calendrier des bergers de 1500, le Missel de Lausanne de 1505, où se retrouve notre M, il est cassé et nous pouvons être certains que si nous le rencontrons intact nous sommes en présence d'impressions antérieures au Missel de 1498 et que les livres non datés renfermant l'M cassé sont postérieurs à cet ouvrage. On pourra



tirer les mêmes indications chronologiques d'une autre lettre ornée modifiée pendant l'impression du Missel, c'est un C gravé sur bois de  $30 \times 30$  mm., en blanc sur fond rouge; on le voit une première fois au f. 81 (k<sup>7</sup> v°); il reparaît plus loin, à cinq reprises, à partir du feuillet 101, transformé en G. Il a suffi, pour obtenir ce résultat, de creuser



dans le bois en travers de la lettre une bande horizontale complétant le tracé qui à l'impression se détache en blanc sur le fond rouge. Ces diverses constatations qui nous font surprendre, en quelque sorte, l'imprimeur au travail en face des difficultés du métier, devaient être faites avec précision, si on veut en tirer des conclusions certaines pour la chronologie des impressions sans date.

Appliquées au Calendrier des bergers elles permettent d'affirmer qu'il n'est pas de 1497, car on y trouve l'M cassé. Si, d'autre part, on compare les gravures des deux éditions du Calendrier, il apparaît d'une façon certaine que celle de 1500 est la seconde. Cela nous donne pour la première des limites étroites entre 1498 et 1500. L'erreur commise par M. Blösch n'était donc au maximum que de trois ans, mais elle pouvait être plus grande et devait être corrigée. En soumettant à la même comparaison d'autres pièces dépourvues d'indications typographiques on pourra en situer deux dans les années qui ont précédé le Missel de 1498.

C'est d'abord un

#### MISSALE VENI MECUM.

F. 1. Missale veni mecum. — Vo blanc.

F. 2, blanc. Vo: Tabula missalis Veni mecum

F. 3, en rouge: Incipit missa comunis beate marie virginis.

Expl. f. 42 vº par la: [Missa] De angelis.

Pet. in-4°, 42 f. n. ch. 2 f. sans sign. et f. sign. a-e<sup>8</sup>, 26 l. car. goth. en noir et rouge  $(20 \text{ l.} = 114 \text{ mm. } \text{M}^{32} \text{ de Hæbler}$ , Typenrepertorium. Part. I, p. 166.) Grav. s. b., initiales grav. de  $21 \times 25$  mm. et petites initiales de la hauteur de 2 lignes.

Un exemplaire de cet ouvrage a figuré dans divers catalogues de la librairie Ludwig Rosenthal <sup>1</sup>, à Munich, c'est sans doute le même qui se trouve aujourd'hui au « British Museum ». Imprimé en noir et rouge avec les caractères et les initiales ornées du Missel de 1498 on y rencontre l'M dans son premier état.

La bibliothèque de Genève possède l'unique exemplaire d'une plaquette intitulée :

#### CATHO MOROSUS.

- F. 1: C Atho morusus Vo blanc.
- F. 2:  $\boxed{\text{C}}$  Vm aladuertere  $\widetilde{q}$  plu || rimos holnes errare gra || uiter  $\overline{1}$  via moru...
- F. 7 v°; l. 27: Hec breuitas sensus fecit 9iungere binos. || Cathonis liber finit feliciter.
  - F. 8 blanc.

In-4°, 8 f. n. ch. sign. a, 28 et 29 l. car. goth. (20 l. = 92 mm.  $M^{32}$  de Hæbler, cf. Typen-repertorium, Part I, p. 166.) Init. grav. (29 × 29 mm.) et petites initiales de la hauteur de 2 lignes.

L'ouvrage est imprimé avec le petit caractère des Missels de Belot, l'initiale C du titre et du prologue est celle qui a été en 1498 transformée en C.

Nous avons dans un précédent article <sup>2</sup> essayé de montrer que la première édition de Macer Floridus, *De viribus herbarum*, s. l. n. d. et la seconde qui paraît à peu près contemporaine ont été elles aussi imprimées par Jean Belot avant 1498.

Pour être aussi complet que possible citons encore deux pièces connues.

La Bibliothèque de Genève a, en 1912, acquis à la vente Strœhlin, l'exemplaire unique d'un

#### SERMON DE St BERNARD.

Cy comence le sermon du glorieux Saint Bernard )de || la misere  $\alpha$  cecite humainne) tresutille pour soy cognoistre || et pour reduire lhōme a dieu. || — A la fin: Cestuy sermon de saint bernart (pour lutilite des cresties) || de rechef  $\alpha$  deux

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ce sont les notes mss. de Th. Dufour qui m'ont fait connaître ce livre rarissime et la mention qui en est faite par les catalogues Rosenthal. Sa présence au « British Museum » m'a été signalée par M. le Dr A.-C. Klebs, à qui je dois également la photographie du feuillet par lequel l'édition peut être approximativement datée.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> H. Delarue: Les éditions genevoises de *Macer Floridus*, *De viribus herbarum*. *Genava* II, 1924, p. 177-186.

 $\alpha$  troys foys a este imprime a genesue  $\alpha$  || de latin translate en francoys a la postulation  $\alpha$  requeste || dung notable seigneur deglise chanoyne dudit lieu. ||

S. d. Pet. in-4°, 4 f. 33 l., car. goth. (20 l.=82-3 mm. M<sup>34</sup> de Hæbler, cf. Typenrepertorium, Part. IV, p. 36.)

Le Catalogue de la bibliothèque de M. Ernest Stræhlin ajoutait à la description de la pièce une note de Th. Dufour ainsi conçue: « seul exemplaire connu de cette édition imprimée par Jean Belot vers 1495... » Ce jugement très sûr était dicté par analogie avec un livre imprimé avec le même caractère et qui est la seule impression datée qu'on puisse attribuer à Jean Belot pendant ses premières années d'activité à Genève. C'est le

### FASCICULUS TEMPORUM.

Fasciculus Tempo? || En francois  $\otimes$  || C Est le fardelet hystorial 9 tenant en brief || quasi toutes les hystoires tant de lancien || testament que du nouveau. Et general: || lement tous les merveilleux fait dignes || de memoire  $\dot{q}$  ont este de puys la creation || iusques a cestuy an . M . CCCC . lxxxxv.

A la fin: Imprime a genesue Lan mille | CCCC. XCV. ...

In-fol., 96 f. n. ch., sign. A-M<sup>8</sup> (le dernier, blanc?, manque), 50-51 l. car. goth. (20 l.=82/3 mm.  $M^{34}$  de Hæbler, Typenrepertorium, Part. IV, p. 36), gros car. 20 l.=114 ( $M^{32}$  Typenrep. I, p. 166) gravures, init. grav., lettres ornées.

Nous allons enfin ajouter à cette liste un Bréviaire de Lausanne. Cela fait pour les années 1494 à 1497 six ouvrages différents sortis de la presse anonyme de Jean Belot. Deux paraissent avoir été imprimés plusieurs fois. Trois, le *Missale veni mecum*, le *Catho morosus* et le *Sermon* de S<sup>t</sup> Bernard ne sont connus que par un unique exemplaire, d'autres probablement sont à jamais perdus. Cela fait une moyenne au moins égale à celle des années où l'activité de notre imprimeur est le mieux connue et c'est plus qu'il n'en faut pour rendre superflue l'hypothèse d'un séjour prolongé à Grenoble.

#### LES BRÉVIAIRES DE LAUSANNE

On connaît depuis longtemps le premier bréviaire de Lausanne publié sous l'épiscopat de Benoit de Montferrand sans indication d'imprimeur, de lieu ni d'année mais qui n'a pu sortir que de l'atelier d'Adam Steinschaber à Genève, vers 1479. Les bréviaires édités pendant le long et brillant épiscopat d'Aymon de Montfaucon sont moins connus, probablement parce que, considérés tous comme datant du XVIe siècle, ils n'avaient pas leur place dans les catalogues d'incunables et n'étaient pas au bénéfice de l'intérêt un peu conventionnel qui s'attache aux livres du XVe.

Ces bréviaires sont au nombre de trois. L'un a été imprimé à Genève, par Jean Belot, le 8 nov. 1503, un autre par Louis Cruse, le 27 mars 1509, le troisième n'a pas d'indication typographique, mais comme on trouve au verso de son titre un tableau des fêtes mobiles de 1504 à 1534 on a pensé qu'il avait été imprimé en 1504, ou au plus tôt à la fin de 1503 et c'est sous ces dates qu'il figure dans le catalogue de la bibliothèque de Fribourg. Quoique la Bibliographie liturgique de Bohatta fournisse de nombreux exemples de bréviaires réédités à quelques mois de distance, une succession si rapprochée ne laisse pas que d'étonner, d'autant plus que les saints des deux calendriers ne sont pas tous les mêmes, et qu'on conçoit mal qu'une autorité ecclésiastique fasse publier son calendrier liturgique pour le modifier immédiatement après. Il faudrait bien admettre la chose si le tableau des fêtes mobiles qui date le bréviaire de 1503-1504 était à l'abri de toute discussion. Mais ce n'est pas le cas. Ceux qui ont étudié ce volume paraissent n'avoir pas remarqué que le feuillet qui porte le titre et au verso le tableau en question, a été détaché puis recollé. En soi cet accident ne signifie pas grand chose; il paraît déjà plus curieux lorsqu'on constate que le feuillet est dans tous les sens de quelques millimètres plus court que le livre dont il fait partie; il provient donc d'un autre exemplaire. Or le volume ayant été lui-même rogné aussi près du texte qu'il était possible sans l'entamer, il faudrait que l'exemplaire auquel on a emprunté le titre ait perdu sous le couteau du relieur l'extrémité de toutes ses lignes. Le feuillet rapporté présente au contraire des marges normales, et même grandes. Le caractère qui a servi à l'imprimer et la justification de la page ne sont pas les mêmes que dans le reste du volume, ils correspondent au contraire exactement à ceux du bréviaire du 8 nov. 1503. Or la première fête mobile qui se présente après cette dernière date: Septuagesime, le 3 février 1504, est celle précisément par laquelle débute le tableau. Lorsqu'on a constaté enfin que le caractère du titre est un de ceux que J. Belot emploie couramment à cette époque, aucun doute ne reste possible, le feuillet rapporté dans le bréviaire dit de 1503-4 appartient en réalité à celui du 8 nov. 1503 dont nous n'avons pas conservé d'exemplaire complet et dont nous restituons la description comme suit.

# Bréviaire de Lausanne. Genève, J. Belot, 1503.

- F. [1]: Breuiarium ad vsum || Lausannensem. v°: tableau des fêtes mobiles de 1504 à 1534.
  - F. [2-7]: calendrier. F. [8.]: blanc.
- F. 1, sign. a, col. 1:  $\mathbb{C}$  (en rouge:) In nomie sancte  $\mathfrak{C}$  indiui || due trinitatis patris  $\mathfrak{C}$  filii || et spussancti amen. Incipit || psalteriu  $\overline{\mathrm{cu}}$  antiphonis ver || siculis  $\mathfrak{C}$  hymnis put p anni || circulu in ecclesia lausanne || si decatat...

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Liturgische Bibliographie des XV. Jahrhunderts mit Ausnahme der «Missale» und «Livres d'heures», von Hanns Bohatta. Wien, 1922, gr. 8°.

Après le psautier, F. 55, sign. h, en rouge : F Ontis celsissime || sapiētie dei stillā || te riuulo Incipit || ordo breuiarij ad || vsum ecclesie lausannensis || de Reuerendi ī xpo patris || et dni Domini Aymonis de || mote falcone dei et apostoli || ce sedis gratia euisde ecclie || antistitis iussu. Ac venerabi || lis capituli ipsi assensu cor || rectus ac emedat : per tota || dyocesim in horis canonicis || obseruandus... —

F. 360 v°, col. 1, l. 29, en rouge: € (en noir:) Hoc breuiarium ad vsum || lausannensem Impressum || fuit Gebenis Anno domini || Millesimo quingentesimo || tertio Die octaua nouebris. || J. .B.

Pet in-8°, 8 f. n. ch. n. sign. et 360 f. sign. a-s<sup>8</sup>, t<sup>1</sup> (f. 1-143, les chiffres 55 et 56 étant employés deux fois), A-D<sup>8</sup> (f. 211-242), aa-bb<sup>8</sup>, cc<sup>12</sup> (f. 334-360, [361] blanc (?) manque), impr. noire et rouge, 2 col., 38 l., car. goth., (20 l. = 45 mm.,  $M^{91}$  de Hæbler), titre en plus gros car., 20 l. = 97 mm.

Le propre du temps, de Pâques au premier dimanche de l'Avent, f. 144-210, et le propre des saints de l'été, f. 243-333, manquent dans les exemplaires de la Bibliothèque de Fribourg.

Voici la description de l'autre édition, dépouillée de son titre adventice:

## Bréviaire de Lausanne, s. l. n. d.

F. [1], blanc, vo: gravure sur bois 1.

F. [2-7]: Calendrier. F. 8, blanc?, manque. —

F. [9], sign. aa, col. 1, en rouge: In nomine sancte  $\mathfrak{g}$  indiui: || due trinitatis patris  $\mathfrak{g}$  filii  $\mathfrak{g}$  spi || ritussancti amen. Incipit psal || teriu cu antiphonis vsiculis  $\mathfrak{g}$  || hymnis put per anni circuluz || in ecclesia lausannensi decatat. || . . .

F. [65], col. 1, en rouge: [ ] Ontis celsissime sapi || entie dei stillate riuulo || Incipit ordo breuiarii || ad vsum ecclesie lausannensis || de Reueredi in christo patris || α dni Dni Aymonis de mote || falcone dei et apostolice sedis || gratia eiusdem ecclesie antistit || iussu Ac venerabilis capituli || ipsius assensu correctus ac eme || datus : per totagą dyocesim in || horis canonicis obsuādus ... || —

Expl. f. [371]  $\wp$ 0, col. 1, l. 19, en rouge: In lau || dibus an. (En noir:) Exultabunt domino. || (En rouge:) Cetera vt supra

In-8°, 372 f. n. ch.,  $1^{er}$  cahier sans sign et cahiers sign aa-gg<sup>8</sup>, A-S<sup>8</sup>, T<sup>12</sup>, U-Z<sup>8</sup>, a-k<sup>8</sup>, l<sup>12</sup>, m-n<sup>8</sup>, o<sup>12</sup> (les f. gg<sup>7-8</sup>, l<sup>12</sup>, o<sup>12</sup>, blancs?, manquent) 2 col., 35 l., impr. rouge et noire, car. goth. (20 l. = 60 mm. M<sup>91</sup>), gravure sur bois<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Cette gravure se retrouve dans le *Manuale* de Lausanne. M. F. Th. Dubois l'a reproduite d'après l'édition de 1500, dans un article sur les *Armoiries du diocèse et des évêques de Lausanne dès 1500 à nos jours* (Archives héraldiques suisses, 1910).

Peut-on restituer à ce livre un état civil ? Il a été édité pour Aymon de Montfaucon, c'est le seul renseignement précis qui soit donné. Cet évêque ayant occupé le siège de Lausanne de 1491 à 1517, nous possédons les dates extrêmes entre lesquelles a eu lieu la publication, cela fait une période de 26 ans qu'il faut essayer de réduire. Une comparaison de nos trois bréviaires peut y contribuer. Ceux de 1503

et de 1509 ont au haut des pages un titre courant, leurs feuillets sont numérotés et les diverses parties du texte se raccordent par des renvois en chiffres. Il est tout à fait impossible qu'un clergé accoutumé à ces diverses facilités ait accepté, pour remplacer ces livres perfectionnés, un bréviaire dépourvu des mêmes commodités, comme est celui que nous étudions. Nous ne risquons donc pas de nous tromper en plaçant son impression dans la dernière décade du XVe siècle. Mais dans quelle ville? En 1493 Aymon de Montfaucon a fait imprimer à Lausanne un Missel, l'année suivante ses Constitutions synodales paraissent à Lyon, Genève enfin devient un peu plus tard son fournisseur attitré de livres liturgiques. Le caractère du bréviaire est naturellement beaucoup plus fin que celui du Missel de Lausanne, il ressemble infiniment à la petite «lettre de somme» de plusieurs typographes de Lyon, mais

Diatio bentithome be scine facie coteplari. Qui tecu vi. an muffe celebration & corporis ppireceptione dicenda.

Mnipotes misericors Dene. Ecce accedo ad fas Accedo mo infirmus ad medi ca vite. Immadus ad fonteni mie. Ceaus ad lume claritatis eterne. Egenus ad dominu al z terre. TAudus ad rege glone. Rogo ergo ummése matestad me abudantia.quatmus meas Digneris lanare infirmitateni. lauare feduate alluminare ca tatem. ditare pauptate. velhre nuduate: pt panes angelozum Regem regum. a domina dos minantiù fuscipià. tanta reues rena tremoze.tata contritiõe tali ppolito abumilitate licut oimq3 veutu a tonus deuonos Decet a expedit faluti ale mee. Damibi quelo die illus dina corporis no foli fusapere sacra mentum: sed etiā virtutē facra/ menti. 2 minffime deus.da in fic fuscipere corpus vingenitifi ates mer finis felix confimatio li tur diniri refu ppi. qo trapit De Agine maria: ve corport fuo merear icozpozari.ac int'ei? me incindigná creatura tua pouce bia conumerari. D pater ama re digneris . vbi tuipe es fanch tiffime.concede mibi dilectum tuis lux vera.facietas plena.fe filiu tun que nucquide velata fuscipe ppono reuelata tandé sempiternum. Amen.

Drodiceda l'ablunde manus

Ergire demétiffunc pater o ficut bicerterius ablun tur inquinameta manuum; fic crameta fily tui din ini ihu ppi a te mundentur pollundes cors dium. raefcat in nobis augme

tu sciaru dutu. Der rom.d.n.
Post misam Diatio.
Ratias ubi ago diescie pater ope deus qui me fa tiarebignatus es corpore t fan guine oninostri iclu xpi. precoz te vebeclancta comunio nofit mibireatus ad pená: fed int:r/ ceffio falutaris ad veniam. Sit mibi armatura fidei a feutum bone voluntatis Sit viciozum meozum euacuatio cocupiscen ne t libidinis exterminatio.ca/ etamore.tanta fide a puritate. ritatis patientic.acbumilitatis mis augmentatio. Contra ifidi as oim minicou meou vilibis liñ tinusibiliñ firma defensio motufi mcop pfecta quietatio. In terno acfolo firma adhefio Et precor te puffime iclu crifte. prad illud mefabile contunum licitas columnata. 7 gaudium

Bréviaire de Lausanne, s. l. n. d., f. 62 vo.

à y regarder de près, de toutes les fontes lyonnaises décrites dans le Typenrepertorium de Haebler<sup>1</sup>, ou reproduites dans la monumentale Histoire de l'imprimerie en France de Claudin<sup>2</sup>, aucune ne correspond exactement à la nôtre. Nous l'ayons en revanche retrouvée dans un des livres cités plus haut parmi les premières impressions genevoises de Jean Belot. La première édition de Macer Floridus, De viribus

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Typenrepertorium der Wiegendrucke, von Konrad Hæbler. Halle, 1915-1922, 8°. (Sammlung bibliothekswissenschaftlicher Arbeiten, 19, 20, 22, 23, 27, 29, 30, 39.)

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Histoire de l'imprimerie en France au XVe et au XVIe siècle, par A. Claudin. Paris, 1900-1914, 4 vol. fol. pl.

herbarum est imprimée avec la petite bâtarde qui a servi également pour le Fasciculus temporum et pour le Sermon de S. Bernard. Les notes marginales qui accompagnent le texte sont en général du même caractère, mais dans quelques feuillets on en rencontre un tout différent dans lequel nous reconnaissons celui du bréviaire. Restent les initiales imprimées en rouge qu'on voit presqu'à chaque page dans le bréviaire. Elles sont parfaitement identiques à celles par lesquelles débutent certaines formules du Missel de 1493. Dans le Missel de 1498, ces lettres sont remplacées par d'autres, de mêmes dimensions, mais plus élégantes et plus neuves, les précédentes se trouvaient alors sans doute hors d'usage. Ainsi tous les éléments typographiques du bréviaire: gravure, caractères, initiales, font partie du matériel de Belot et c'est certainement dans son atelier et avant 1498 que le livre a été imprimé. Mais est-ce à Lausanne, ou à Genève? On ne saurait le déterminer avec certitude. Le papier du bréviaire porte un filigrane qui correspond au nº 15680 du Dictionnaire de Briquet<sup>1</sup>. Ce papier est attesté à Genève en 1492 et Briquet ne l'a pas relevé à Lausanne. Cela ne saurait cependant constituer une preuve, car le Missel de 1493 a été imprimé à Lausanne sur un papier que le dictionnaire des filigranes ne signale pas dans cette ville, mais au contraire plusieurs fois à Genève. Il n'y a rien à tirer de ce fait, mais on peut voir une présomption en faveur de Genève dans la constatation suivante. A partir de 1498 Belot se fait couramment connaître par sa marque typographique ou par ses initiales. Ses impressions genevoises antérieures sont presque toutes dépourvues d'indications typographiques, aucune ne porte son nom, il semble qu'il y ait là un parti pris que nous ne voulons pas essayer d'expliquer, mais qui paraît certain. En 1493, à Lausanne Belot termine au contraire son Missel par un achevé d'imprimer particulièrement explicite:

Impressa lausane vrbe atiqssima || impensa arte et industria solertis || et ingeniosi viri Magistri iohānis || belot īsigni ciuitate rothomagen || ortū ducent nulla calami exara- || tione: \$\overline{s}\$ quadā artificiosa characte || rizandi ac imprimendi inuētione || missalia sūma cū diligentia emen || data feliciter finiunt. Anno salut || nostre. M. CCCC. nonagesimo || tertio. Kalendas decembrias || Sedente reuerendissimo presule || Aymone de montefalcone lausan || epo et comite principeq\$\overline{s}\$ imperii || dignissimo.

Comment en regard de cette formule pompeuse expliquer la modestie extrême du Bréviaire anonyme, sinon en le supposant imprimé dans de tout autres conditions et sans doute dans cet atelier genevois d'où sont sortis le Missale veni mecum, le Catho morosus, Macer Floridus, le Sermon de S. Bernard, le Fasciculus temporum.

Avec ses 740 pages imprimées sur deux colonnes de 35 lignes, le bréviaire constitue l'ouvrage le plus considérable de la série. En l'inscrivant au nombre des incunables genevois ce n'est pas seulement une unité importante que nous ajoutons à la liste:

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> C. M. Briquet, Les filigranes: Dictionnaire historique des marques du papier. Paris, etc., 1907; 4 vol. 4°.

c'est un caractère d'imprimerie nouveau que nous faisons connaître, c'est-à-dire peut être la possibilité de déterminer des pièces jusqu'ici non identifiées.

Les bréviaires de Lausanne édités pour Aymon de Montfaucon ont eu une destinée qui mérite d'être signalée. Les quelques exemplaires qu'on a conservés sont presque tous incomplets et en fort mauvais état, ils portent la marque d'une extrême fatigue. C'est qu'ils ont servi plus que ne le font d'ordinaire les livres. Des fêtes nouvelles, celle du Bienheureux Nicolas de Flue et de S. François de Sales introduites sous la forme d'inscriptions manuscrites dans le calendrier et de feuillets additionnels prouvent que ces livres étaient en usage longtemps après que le concile de Trente eut remplacé les bréviaires particuliers par le seul bréviaire romain. Dans un des exemplaires de l'édition de 1503, le calendrier manquant est remplacé par des feuillets manuscrits dont l'écriture paraît être du XVIIIe siècle. En effet ces livres étaient encore en usage à cette époque, l'un d'eux nous l'apprend d'une manière explicite. C'est le meilleur exemplaire de l'édition sans date. Il porte une élégante reliure en maroquin vert ornée de motifs Louis XV. Il a sans doute été habillé ainsi par son dernier propriétaire le chanoine Ch. Aloys Fontaine, chantre du chapitre de S. Nicolas à Fribourg et archidiacre du diocèse de Lausanne, qui a inscrit sur un des feuillets de garde la note que voici: « Je me suis servi de ce Bréviaire jusqu'à l'avent 1787, époque du renouvellement fait du consentement exprès du chapitre et par l'autorité de monseigneur de Lausanne. C'est cet exemplaire que je produisis à Mgr le nonce à Lucerne lorsqu'en novembre 1786 j'y fus envoyé pour négocier avec la cour de Rome qui s'opposait à l'impression du nouveau bréviaire, parce qu'elle ignorait que l'ancien eut été conservé dans le diocèse.»

Ce n'est, ainsi, qu'en 1787 que les bréviaires d'Aymon de Montfaucon furent remplacés par une nouvelle édition ordonnée par l'évêque Bernard Emmanuel de Lenzbourg. Exemple peut-être unique dans les annales de la typographie de livres lus quotidiennement, restés en usage pendant près de trois siècles. Il n'est pas surprenant que les rares exemplaires qu'on a conservés soient la plupart incomplets, rognés, jaunis et crasseux, on le serait à moins; ce qui est étonnant, c'est que des livres aient fourni cette carrière. Sur quel admirable papier étaient-ils imprimés!

